



Nestlé Good food, Good life

Communiqué de Presse

Dakar, le 16 février 2026

Nestlé Sénégal réaffirme la sécurité de ses laits infantiles

À la suite de l'annonce d'un rappel volontaire et préventif de certains lots de laits infantiles dans plusieurs pays, Nestlé Sénégal souhaite apporter des éclaircissements et rassurer l'ensemble des parents, professionnels de santé, partenaires et institutions : **Les produits commercialisés par Nestlé sur le marché sénégalais ne sont pas concernés par ce rappel.** En effet, les laits infantiles des marques NAN (PreNAN, NAN Optipro 1, NAN Optipro 2, NAN Optipro 3) et Guigoz (Guigoz 1, Guigoz 2), dûment enregistrés auprès des autorités nationales compétentes, sont sûrs et peuvent être consommés en toute confiance.

Chez Nestlé, la santé et la sécurité des nourrissons constituent une priorité absolue. Des contrôles qualité stricts appliqués de manière systématique, ont permis de détecter très tôt la présence de traces extrêmement faibles de céréulide dans certains lots de laits infantiles produits dans l'une de nos usines en Europe. Les analyses menées immédiatement après cette découverte ont permis d'identifier l'origine du problème : une huile fournie par un acteur industriel international, utilisée par plusieurs entreprises du secteur.

Sur le plan international, Nestlé a été la première entreprise du secteur à identifier la présence de céréulide, plusieurs semaines avant d'autres acteurs. Les autorités des pays concernés ont été immédiatement alertées. Nestlé a partagé ses conclusions et informé officiellement l'ensemble de l'industrie. Cette transparence a permis d'accélérer la mobilisation collective autour de ce sujet qui s'est avéré concerner un nombre plus large de fabricants. La responsabilité démontrée par Nestlé à chaque étape témoigne d'un engagement profond envers la sécurité des familles et la qualité des produits.

Il est important de souligner que la réglementation internationale ne définit aujourd'hui aucun seuil de sécurité universellement reconnu pour le céréulide. Toutefois, Nestlé applique des standards internes alignés sur les recommandations de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), fondés sur un principe strict : aucune trace détectable de cette toxine (*inférieur à 0,2 µg/kg*) ne doit être présente dans les produits finis. Cette règle de tolérance zéro reflète l'engagement constant de Nestlé à ne jamais transiger sur la sécurité sanitaire de ses produits, en particulier lorsqu'il s'agit de nourrissons.

Dès la confirmation de la source de contamination, Nestlé a immédiatement cessé l'approvisionnement en huile ARA provenant du fournisseur concerné et renforcé les procédures de contrôle auprès de tous ses autres fournisseurs. Chaque lot est soumis à des tests systématiques garantissant l'absence totale de céréulide, tandis que des analyses complémentaires ont été mises en œuvre tout au long de la production et après la mise sur marché. Nestlé confirme que l'ensemble des produits actuellement commercialisés est sûr et conforme aux exigences les plus strictes.

Nestlé réaffirme également sa volonté de mettre son expertise scientifique au service de l'ensemble de la filière afin de contribuer à l'évolution des pratiques, des standards et des protocoles de tests, dans l'objectif d'élever durablement les exigences et renforcer la sécurité des aliments.

Contacts presse – Nestlé Sénégal

Nazly Coumba NIANG

Communication Institutionnelle et Affaires Publiques

Email : nazlycoumba.niang1@sn.nestle.com

Service Consommateur

Email : service.consommateurs@sn.nestle.com

Numéro Vert (gratuit) : **800 800 300**